

Les réitérations de PABOT

PABOT, celui qui, en 2004, a mis à la tête du SNETAA la lavette syndicale LAGE, qui, selon l'adage que les cons osent tout et que c'est à ça qu'on les reconnaît, a exclu du syndicat son intronisateur au secrétariat général, PABOT, dis-je, prend fait et cause pour Laurent PIAU*. Ce dernier, PLP et conseiller juridique à plein temps du SNETAA, a été « invité » par le secrétariat national à retourner devant ses élèves à l'occasion de cette rentrée scolaire. Il a en outre, lors du dernier conseil syndical, posé sa candidature à la succession de LAGE et largement contribué à agiter les questions d'argent, pas toujours très claires, qui collent aux basques des dirigeants et ex-dirigeants du SNETAA, LAGE et PABOT en tête.

A vrai dire, ceux qui ont pris la peine** de lire les épisodes d'*une Brillante carrière* savent, depuis au moins 2005, que les pratiques subreptices avec l'argent des adhérents sont habituelles à la tête de certain syndicat du secteur de l'Enseignement professionnel public. Et à l'interne de la direction du SNETAA, au sens large, nationale et académique, on sait très bien que lorsqu'il est question de se débarrasser de quelqu'un pour des raisons inavouables***, les casseroles qu'on met d'abord sur le feu sont immanquablement liées au fric.

Toujours est-il que PABOT prend fait et cause pour PIAU contre LAGE et son équipe et que ces derniers ont beau jeu de dénoncer la collusion PABOT-PIAU, même si cette « collusion » résulte plus sans doute des « déblogages » de PABOT que d'une réelle entente. Toujours est-il que PABOT, réitérant ce qu'il a fait en 1992, lors de la crise de la FEN, attend que quelqu'un tire les marrons du feu (en 92, c'était Michel CHARPENTIER, aujourd'hui, c'est Laurent PIAU) pour mettre le grappin sur le SNETAA.

Le verbe haut de PABOT, ses grandes phrases, rarement intelligibles à la première audition ou à la première lecture, sont, pour reprendre une ou l'autre de ses expressions favorites, « un cache-sexe » ou « un écran de fumée » pour dissimuler ce qu'il est réellement : un imposteur du syndicalisme et un raté.

Imposteur du syndicalisme, car, pendant sa longue mandature de 12 ans (1992-2004) il n'a personnellement pas fait avancer d'un pouce la situation de ses adhérents. Si elle s'est améliorée, ce le fut grâce à certains de ses collaborateurs qui, eux, sont allés au charbon. Pendant ce temps, il se servait grassement en se faisant verser, subrepticement****, une prime mensuelle de plusieurs centaines de francs, non soumise à l'impôt et aux charges sociales, et, pour son repos de guerrier fanfaron, il donnait à sa maîtresse une décharge à plein temps ! Cela aux dépens des adhérents et des électeurs, tous PLP qu'il prétendait défendre !

Sa prise de position en faveur de Laurent PIAU se drape dans des considérations syndicales dont il est prudent de se méfier. Il a beau jeu de dénoncer le protocole d'accord qui institue le bac pro en 3 ans au lieu de 2 fois 2 ans (2 années de BEP et 2 années de bac pro) alors qu'il fut à l'origine l'adversaire d'une quelconque forme de baccalauréat professionnel ! La réitération de l'imposture syndicale est une sorte de seconde nature chez PABOT dont les obsessions bien connues sont le pouvoir, le sexe et l'argent ! En écho à une réplique d'Arsa et de ☉ Δ dans Tremblement à la Tremblade, pour ma part, je préfère à cette triade la devise républicaine !

Ce type, qui se copie lui-même à longueur de temps et qui prétend faire de la « stratégie » alors qu'il ne procède que par réitération comme un bègue inguérissable, est aussi un raté : un raté du professorat avec un blâme dès son début de carrière, un raté politique du PT au chevènementisme, un raté du syndicalisme puisque,

1. initiateur, avec Monique VUAILLAT du SNES, de la FSU, il n'a jamais pu en prendre la tête et s'en est fait même exclure,
2. et, cooptant LAGE, il s'est fait foutre dehors par encore plus bête que lui.

Mais son plus grand ratage, c'est le SNETAA lui-même qu'il a vidé de sa substance même s'il a laissé à son incapable successeur le soin d'en renier les mandats historiques.*****

En effet, l'idée de s'allier au SNES pour créer la FSU, à la suite du véritable *hold up* qu'il avait perpétré sur la direction du SNETAA, est le germe qui a gangréné ce syndicat. Comment concevoir qu'une fédération dominée par le plus grand syndicat de l'enseignement secondaire, le SNES, hostile dès ses origines à l'enseignement pro, puisse aider tant soit peu un syndicat de ce secteur à faire avancer ses revendications ? En dépit de ses gesticulations et de ses coups de gueule, PABOT condamnait le SNETAA à l'immobilisme en l'englantant dans la FSU. Mais cela ne devait pas le gêner outre mesure : n'avait-il pas le pouvoir, et ce qui va avec selon une « morale » trop partagée : la bagatelle et l'oseille ?

Jouer au syndicalisme comme on joue une martingale au casino est la pire des impostures à l'encontre de la *Charte d'Amiens*. Et chacun sait bien que la martingale ne réussit pas à tout coup : parce qu'elle lui avait donné la direction du SNETAA, il a tenté, en vain, de la rééditer – toujours la réitération – jusqu'à l'usure et l'absurde. Et derrière PIAU*****, il compte la jouer encore une fois !

Et il ratera son coup même s'il attrape sa chimère : un SNETAA réduit à un masque, un appareil sans orientation, partant sans conviction, une duperie intellectuelle, morale et sociale.

PABOT, LAGE, même combat contre l'avenir de la classe ouvrière.

1 En 2004, ce sportif accompli fut, avec son secrétaire académique (NANTES) – exclu depuis – un ardent « supporter » de la candidature cooptée de LAGE.

2 La modestie d'Arsa la ferait bondir si nous écrivions « le plaisir » ...

3 Si vous êtes un/une vrai-e syndicaliste, vous êtes dangereux : ainsi la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence a été « vidée » en 2005 par le duo PABOT-LAGE non seulement parce que les deux larrons voulaient faire main basse sur ce syndicat, mais surtout parce qu'en 2004 elle avait aidé fortement à sauver la MGIEN. Peut-être l'éviction, en 2004, de Thierry DRUAIS, pourtant porté, en 2003, aux fonctions de Secrétaire général adjoint du SNETAA, tire-t-elle son origine dans les avantages que les PLP avaient obtenus en 2000 à la suite des négociations menées avec ALLEGRE puis MELENCHON par ... DRUAIS !

4 Les mots « subreptice » et « subrepticement » me viennent souvent sous la plume ou sur le clavier depuis que ce même PABOT les a employés pour me dénigrer. Il me semble que toute mon action syndicale montre au contraire que je fais tout au grand jour et que les combines foireuses ne font pas partie de mon arsenal de combat syndical. Mais après tout, PABOT ne connaît-il pas toujours le sens des mots qu'il emploie...

5 Encore que ce reniement commence au conseil syndical de TREGASTEL en 2005, alors que PABOT assurait encore le « tutorat » de LAGE.

6 Tout juriste qu'il soit, Laurent PIAU semble méconnaître le délit pour diffamation si l'on en croit sa dernière publication sur son blog.